



## **Conseil du développement industriel**

### **Reprise de la trente-quatrième session**

Vienne, 2 septembre 2008

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

### **Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale**

## **Date et lieu de la treizième session de la Conférence générale**

### **Rapport du Directeur général**

Conformément à la décision IDB.34/Dec.5, le présent rapport rend compte des résultats des consultations engagées avec le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria en ce qui concerne en particulier les incidences financières de la tenue de la treizième session de la Conférence générale à Abuja.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction .....	1-4	2
I. Installations de conférence .....	5-9	3
II. Sécurité .....	10-12	4
III. Infrastructure locale .....	13-14	5
IV. Arrangements financiers .....	15-17	5
V. Accord de conférence .....	18	6
VI. Dates de la session .....	19	6
VII. Mesures à prendre par le Conseil .....	20	6
 Annexe		
Coûts estimatifs .....		7

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



## Introduction

1. À sa douzième session, la Conférence générale a adopté la décision GC.12/Dec.19 concernant la date et le lieu de sa treizième session. Elle a constaté que quelques États Membres avaient indiqué qu'ils pourraient être prêts à accueillir sa treizième session et elle a demandé au Directeur général de tenir les consultations nécessaires avec ces États Membres. Par ailleurs, elle a délégué au Conseil du développement industriel, conformément à l'alinéa b) du paragraphe 2 et au paragraphe 4 de l'Article 8 de l'Acte constitutif de l'ONUDI, le pouvoir d'examiner et de déterminer, à sa trente-quatrième session, le lieu et la date de sa treizième session.

2. À la trente-quatrième session du Conseil en mai 2008, le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria a proposé d'accueillir la treizième session de la Conférence générale à Abuja, du 7 au 11 décembre 2009. Le Conseil a pris note, en l'appréciant, de cette offre généreuse et a prié le Directeur général d'engager les consultations nécessaires avec le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria en ce qui concerne en particulier les incidences financières de la tenue de la treizième session de la Conférence générale à Abuja (IDB.34/Dec.5). Il a également prié le Directeur général de lui présenter pour décision, à la reprise de sa trente-quatrième session, le 2 septembre 2008, un rapport sur les résultats de ses consultations.

3. Par la suite, deux réunions ont été organisées entre le Représentant permanent du Nigéria et le Secrétariat de l'ONUDI (le 28 mai et le 2 juillet 2008) pour examiner les conditions de la tenue d'une conférence générale ailleurs qu'au Siège. Le Secrétariat a notamment fourni au Représentant permanent le texte d'un accord type avec le pays hôte, une estimation des coûts avec en annexe une liste des ressources nécessaires. Il a été souligné au cours de ces réunions que la base pour déterminer les aspects financiers de la tenue d'une session ailleurs qu'à Vienne était l'article 8 du Règlement intérieur de la Conférence générale, qui énonce que "les dépenses supplémentaires effectives résultant directement ou indirectement du fait qu'une session se tient ailleurs qu'au Siège de l'Organisation sont prises en charge par le gouvernement hôte". Comme on l'a vu pour les deux dernières sessions qui se sont tenues ailleurs qu'à Vienne, à savoir la deuxième session tenue à Bangkok (Thaïlande) en 1987 et la cinquième tenue à Yaoundé (Cameroun) en 1993, un accord devrait être conclu avec le pays hôte, pour déterminer les obligations financières du Gouvernement, ainsi que ses contributions en nature, notamment les installations de conférence et autres, les bureaux, le transport, la protection policière et le personnel local.

4. À la suite de ces réunions et à l'invitation du Gouvernement de la République fédérale du Nigéria, une délégation composée de fonctionnaires de l'ONUDI et de représentants du Service de la gestion des conférences et du Service de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV), s'est rendue à Abuja du 27 au 31 juillet 2008 pour engager les consultations visées dans la décision IDB.34/Dec.5. Un programme complet a été organisé pour la délégation par le Conseiller spécial pour les questions politiques et stratégiques du Ministère fédéral du commerce et de l'industrie, avec le soutien du responsable du bureau de l'ONUDI au Nigéria. La délégation a ainsi pu examiner tous les aspects pertinents avec des interlocuteurs importants du Gouvernement fédéral, du Sénat, de la Chambre des représentants et de la Police fédérale. Des réunions ont en particulier

été organisées avec Leurs Excellences le Ministre du commerce et de l'industrie et le Ministre de la culture et du tourisme, le Conseiller pour la sécurité nationale, le Directeur général des services de sécurité de l'État, le Secrétaire du Gouvernement fédéral, l'Inspecteur général de la police et les Présidents des Comités du commerce et de l'industrie du Sénat et de la Chambre des représentants. La délégation a appris que pour assurer une bonne coordination, un comité présidentiel et un comité directeur seraient créés et seraient appuyés par sept sous-comités (technique, protocole, finance, publicité, transport, hébergement et sécurité). Le présent document passe en revue tous les aspects couverts pendant la mission, à savoir les installations de conférence, la sécurité, l'infrastructure locale et les dispositions financières.

## **I. Installations de conférence**

5. À Abuja, la délégation de l'ONUDI/ONUSD a visité les installations de conférence du Centre international de conférence (ICC) et des deux principaux hôtels, le Transcorp Hilton et le Sheraton. Elle s'est rendue compte que l'ICC n'avait pas assez de salles pour accueillir, outre les séances plénières, les séances de la Grande Commission, du Bureau, de la Commission de vérification des pouvoirs, les réunions des groupes régionaux et les manifestations parallèles. Elle a également noté que l'ICC ne pourrait pas mettre à disposition le nombre de bureaux requis pour le personnel d'appui du Secrétariat de l'ONUDI et du Service de la gestion des conférences de l'ONUSD, ni les installations de reproduction nécessaires. D'importants travaux de rénovation et modernisation des cabines d'interprétation et des installations techniques, et l'aménagement de bureaux mobiles s'imposeraient. Les installations de conférence de l'hôtel Sheraton ont également été jugées inadéquates sur les plans technique et de l'espace disponible. Même avec d'importants travaux de modernisation et de rénovation, le problème du manque d'espace pour les bureaux demeurerait entier. Aussi, pour des raisons techniques et logistiques, le Secrétariat recommande vivement de n'utiliser les installations ni de l'ICC ni du Sheraton, mais d'envisager de tirer parti des installations de conférence modernes et récemment rénovées de l'hôtel Transcorp Hilton.

6. L'hôtel Transcorp Hilton a accueilli plusieurs conférences et réunions de haut niveau, notamment celles de la Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Union africaine et de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Depuis 21 ans, avant même qu'Abuja ne devienne la capitale du Nigéria, en 1991, il a offert ses services aux milieux d'affaires nationaux et internationaux et à la communauté diplomatique. Les besoins en matière d'installations, de services et d'équipement ont été évoqués avec la direction de l'hôtel. La délégation a visité toutes les salles de conférence et les bureaux disponibles à l'hôtel et dans son Centre des congrès récemment rénové.

7. Le Centre des congrès, un bâtiment de deux étages relié à l'hôtel par une passerelle, comprend une grande salle des congrès d'une capacité de 1 000 personnes au maximum, et une galerie pouvant accueillir 350 personnes. Il a été noté que la salle des congrès n'offrait pas autant d'espace que l'Austria Center Vienna (ACV). Il faudrait donc faire des compromis et procéder à quelques ajustements sur le plan de la disposition des places habituellement retenue pour les sessions de la Conférence générale. Il faudrait également effectuer quelques ajustements techniques, notamment installer des cabines d'interprétation

supplémentaires répondant aux normes ISO pour les séances plénières, la Grande Commission, le Bureau et la Commission de vérification des pouvoirs, des microphones, des casques et du matériel de prise de son et d'enregistrement. Les missions de préparation futures devraient examiner la possibilité d'installer une tente climatisée dans l'enceinte du Transcorp Hilton, afin d'accueillir éventuellement soit les séances plénières, soit la Grande Commission. En outre, la délégation a conclu que toutes les salles polyvalentes de l'hôtel, dont deux petites salles de conférence, devraient être réservées aux réunions des groupes régionaux, aux manifestations parallèles, et servir de bureaux équipés des installations techniques requises. Pour ce qui est de l'espace pour les bureaux, on a estimé qu'il était possible d'installer des parois modulables dans certaines salles de réunion et de convertir un certain nombre de chambres d'hôtel en bureaux, le cas échéant. Il a également été établi qu'en raison de l'espace disponible, le nombre de manifestations parallèles serait limité à deux.

8. Suite à cette première visite de l'hôtel Hilton, des ajustements ont été apportés à l'estimation des coûts et à la liste des ressources nécessaires à la tenue de la treizième session de la Conférence générale à Abuja. La manifestation devant se tenir dans deux bâtiments adjacents situés dans l'enceinte de l'hôtel Hilton, il serait nécessaire d'envoyer de Vienne à Abuja davantage de personnel des services de conférence qu'initialement prévu. Les frais d'expédition ont également été recalculés pour tenir compte de la recommandation du Service de la gestion des conférences de l'ONUV de produire l'ensemble de la documentation de présession à Vienne, et de l'expédier ensuite à Abuja.

9. Pour ce qui est de l'infrastructure mise à la disposition des délégués, l'hôtel Hilton offre des services de bureautique 24 heures sur 24 (télécopie, photocopie et Internet). Un accès à Internet haut débit et sans fil est également proposé dans tous les espaces publics de l'hôtel. En outre, l'hôtel possède un système de générateur très puissant, qui peut garantir une alimentation continue en électricité. Il propose également trois restaurants, des distributeurs de billets, des agences de voyage et des bureaux de grandes compagnies aériennes internationales, ainsi que des cabinets médicaux et dentaires. En conclusion, même si on pourrait relever certaines limites en termes d'espace, si la décision est prise de tenir la Conférence générale à Abuja, le Secrétariat recommanderait que le choix se porte sur le Transcorp Hilton.

## II. Sécurité

10. S'agissant de la sécurité et de la sûreté, il convient de noter qu'Abuja est située dans une région du pays qui est actuellement classée par le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU comme une zone de "phase 2", ce qui représente un niveau d'alerte élevé et impose des mesures sévères de restriction des déplacements pour tous les membres du personnel du système des Nations Unies.

11. La délégation a tenu diverses réunions sur la sécurité à la Conférence générale. Elle a rencontré le Conseiller pour la sécurité nationale, le Directeur général adjoint des services de sécurité de l'État et l'Inspecteur général de la police. Tous ces interlocuteurs lui ont assuré que leurs services apporteraient leur appui total à l'ONUDI pour assurer la sécurité et la sûreté de la Conférence, et que les forces de sécurité nigérianes assureraient tous les services de sécurité de la Conférence. La Section de la sécurité et de la sûreté des Nations Unies à Vienne participerait à la planification de la sécurité et suivrait les mesures de sécurité mises en place par le

Gouvernement pour garantir la conformité aux normes de l'ONU de la protection, du contrôle des accès et des procédures de contrôle. La Section établirait par ailleurs un mémorandum d'accord qui serait signé par les forces de sécurité nigérianes et l'ONU, et qui préciserait les responsabilités de chacune des parties.

12. La délégation a noté que l'hôtel Transcorp Hilton semblait en mesure d'assurer un niveau de sécurité et de sûreté suffisant dans son enceinte, y compris un système fiable de sécurité incendie, des caméras de télévision en circuit fermé à tous les étages et une équipe de 160 agents de sécurité qui effectuent des contrôles et des rondes 24 heures sur 24.

### **III. Infrastructure locale**

13. Abuja a un aéroport international situé à 40 km à l'ouest du centre-ville et de l'hôtel Transcorp Hilton. Plusieurs liaisons sont assurées par les compagnies aériennes internationales qui desservent la capitale, et des vols partent presque toutes les heures d'Abuja pour Lagos.

14. La capitale compte plusieurs hôtels de différentes catégories qui peuvent répondre aux besoins de la Conférence. Ceux qui ont été visités étaient disposés à faire pour l'ONU des prix bien inférieurs à leurs tarifs normaux des chambres. Le Ministre de la culture et du tourisme s'est généreusement proposé d'aider à trouver des solutions d'hébergement dans les hôtels pendant la durée de la Conférence générale.

### **IV. Arrangements financiers**

15. Conformément à l'article 8 du Règlement intérieur de la Conférence générale, les dépenses supplémentaires effectives résultant directement ou indirectement du fait qu'une session se tient ailleurs qu'au Siège sont prises en charge par le gouvernement hôte. Au cours de la mission ONUDI/ONUV, les implications financières de l'organisation de la Conférence à Abuja ont été expliquées aux représentants du Ministère du commerce et de l'industrie. Une copie de l'accord type conclu avec le pays hôte, l'estimation préliminaire des coûts et la liste des ressources nécessaires ont été remises aux autorités concernées. Les ressources spécifiées comprennent notamment des salles de conférence, des bureaux pour les fonctionnaires de la Conférence, le secrétariat chargé de l'appui organique, les services de conférence, des cabines et le matériel d'interprétation dans les six langues, le transport local, un centre de reproduction des documents, le personnel d'appui local temporaire, des ordinateurs personnels, des imprimantes, des téléphones, des télécopieurs et des photocopieurs.

16. Comme indiqué au paragraphe 8 ci-dessus, après avoir visité les installations de conférence du Transcorp Hilton, le Secrétariat a revu la liste des ressources nécessaires et l'estimation préliminaire des coûts pour la tenue de la Conférence générale à Abuja. La nouvelle estimation précise les besoins financiers (voir annexe) qui couvrent les dépenses relatives aux missions préparatoires, aux frais de voyage du personnel, à l'envoi des documents, au matériel de sécurité et des inscriptions, au remplacement du personnel des services de conférence, au personnel d'appui supplémentaire, et ajoute une provision pour les imprévus.

17. Le Ministre du commerce et de l'industrie a fait savoir à la délégation ONUDI/ONUUV que le coût de l'organisation de la Conférence générale à Abuja serait inclus dans le budget du ministère pour 2009. Au cours des réunions avec le Secrétaire du Gouvernement fédéral et les Présidents des comités du commerce et de l'industrie du Sénat et de la Chambre des représentants, toutes les parties ont dit qu'elles étaient prêtes à faire le maximum pour appuyer la loi des finances qui mettrait à disposition le financement de la Conférence générale. Il conviendrait en outre de noter que le montant du coût estimatif total de l'organisation de la Conférence à Abuja devrait être versé à l'ONUDI, en euros, le 1<sup>er</sup> juin 2009 au plus tard. Par ailleurs, le coût des missions préparatoires du Secrétariat à Abuja, ainsi que les autres dépenses, telles qu'elles ont été estimées, devraient être versées par avance le 1<sup>er</sup> novembre 2008 au plus tard.

## **V. Accord de conférence**

18. Si la décision est prise d'organiser la treizième session de la Conférence générale à Abuja, le Directeur général est tenu, en vertu de l'article 54 du Règlement intérieur de la Conférence, de conclure un accord de conférence avec le Nigéria précisant les arrangements à prendre par l'État hôte et le Secrétariat en ce qui concerne la session. Comme indiqué aux paragraphes 3 et 16 ci-dessus, le Secrétariat a communiqué le texte de l'accord type conclu avec les pays hôtes, ou accord de conférence, au Gouvernement nigérian pour examen préliminaire. Au vu de ses consultations avec le Gouvernement nigérian, le Secrétariat recommanderait que l'accord de conférence soit négocié et conclu en 2008 afin que les deux parties disposent d'une base appropriée pour poursuivre la planification de la Conférence.

## **VI. Dates de la session**

19. Au cours de ses réunions avec le Gouvernement nigérian et le Transcorp Hilton, la délégation ONUDI/ONUUV a reçu confirmation que les dates initialement envisagées pour la treizième session de la Conférence générale (7 au 11 décembre 2009) seraient adoptées, au cas où la session se tiendrait à Abuja.

## **VII. Mesures à prendre par le Conseil**

20. Le Conseil est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document, à décider des dates et du lieu de la treizième session de la Conférence générale, et, s'il devait décider de tenir la session à Abuja, à demander au Directeur général de négocier et de conclure un accord de conférence approprié avec le Gouvernement nigérian d'ici au 31 décembre 2008.

## Annexe

## Coûts estimatifs

## Établis sur la base de la recommandation du Secrétariat d'utiliser le Centre des congrès de l'hôtel Transcorp Hilton (Abuja)

	Coûts estimatifs (En euros)
<b><u>I. Contributions financières à prendre en charge par le gouvernement hôte</u></b>	
<b>Missions préparatoires<sup>a</sup></b> (4 missions composées de 5 fonctionnaires chacune, préfinancement requis)	101 500
<b>Frais de voyage du personnel</b> – 184 fonctionnaires de diverses catégories (ONUDI: environ 81; ONUV: environ 103, y compris services de conférences <sup>b</sup> , interprétation, contrôle des documents, distribution des documents, appui informatique <sup>c</sup> et services de sécurité et de sûreté <sup>d</sup> )	1 115 700
– Sur la base des frais de voyage remboursables Vienne-Abuja-Vienne au tarif d'août 2008 (dont 1 jour pour délais de route dans chaque direction)	
– Échelonnement des dates d'arrivée selon les fonctions	
<b>Envois</b> (10 000 kg par avion sur la base des tarifs d'août 2008)	60 000
– Y compris documents et dossiers de conférence, matériel de conférence et de référence, matériel de sécurité, d'inscription et de présentation (sous réserve qu'il y ait sur place suffisamment de matériel informatique et les fournitures de bureau nécessaires)	
<b>Traduction à distance</b>	5 000
<b>Personnel de remplacement</b> (dépenses de personnel concernant 10 remplaçants chargés d'assurer le service des réunions organisées au Siège à Vienne durant l'absence des fonctionnaires de l'ONUV)	9 000
<b>Personnel supplémentaire pour le Secrétariat des organes directeurs</b> (frais de services de conseil pour 1 administrateur pour aider aux préparatifs et assurer la liaison avec le Gouvernement hôte pendant 6 mois, y compris les voyages à Abuja <sup>e</sup> )	52 000
<b>Imprévus</b> (10 % pour l'inflation, les fluctuations du taux de change, etc.)	134 320
<b>Total</b>	<b>1 477 520 €</b>

<sup>a</sup> En supposant que le Gouvernement hôte envoie au moins deux missions à Vienne pour discuter des questions juridiques et financières en vue de finaliser l'accord avec le pays hôte avant fin 2008.

<sup>b</sup> Au moment de l'établissement de l'estimation des coûts, l'hôtel Transcorp Hilton n'était pas en mesure de fournir de plan détaillé des étages du bâtiment. Le nombre de membres des services de conférence pourrait donc être ajusté.

<sup>c</sup> La prochaine mission préparatoire devra préciser le nombre requis de membres des services informatiques.

<sup>d</sup> Le nombre exact des agents de sécurité de l'ONU ne pourra être déterminé qu'une fois que la zone exacte à protéger sera définie, les bureaux attribués et les plans des étages du bâtiment communiqués.

<sup>e</sup> Le préfinancement d'un administrateur pourrait s'imposer si une charge de travail supplémentaire devait être assumée pendant le premier trimestre 2009.

**II. Contributions en nature à prendre en charge par le Gouvernement hôte**

<b>Locaux de la Conférence au Transcorp Hilton</b> , aménagés et meublés suivant les prescriptions (ordinateurs/imprimantes, connexion sans fil, matériel de reproduction et technique, cabines d'interprétation, matériel et frais de télécommunication, etc.)	Indéterminé
<b>Personnel d'appui local</b> (environ 100)	Indéterminé
<b>Autres services locaux</b> (banque, assistance médicale/premiers secours, bureau de poste, agence de voyage, etc.)	Indéterminé
<b>Transports locaux</b> depuis les autres hôtels vers le Centre des congrès du Transcorp Hilton, ainsi qu'entre l'aéroport et les hôtels (bus, minibus et voitures pour les VIP)	Indéterminé
<b>Protection de la police</b> , comme exigée dans l'accord avec le pays hôte	Indéterminé

---